

Santé au travail

Formation professionnelle

Regards sur les réformes

Le monde du travail va évoluer profondément sous l'effet de deux mouvements. D'abord **la réforme de la santé-sécurité au travail** qui a été préparée par un rapport parlementaire (le rapport Lecocq). Des négociations entre les partenaires sociaux et le gouvernement sont en gestation. Une première approche est présentée, qui sera complétée, par un second dossier à l'issue de cette première phase. Ensuite **la loi pour l'avenir professionnel** qui modifie la problématique de la formation professionnelle. Votée en septembre 2018, sa mise en œuvre est activement préparée.

Préventique a publié en septembre 2018 un dossier complet à ce sujet. Quelles sont les avancées de ces propositions impactant le monde du travail ?

Illustration Gwendal Fournier d'après © nkytyok - Adobe Stock

Un point d'étape sur les réformes

Mettre l'accent sur la prévention en matière de santé au travail est une mesure essentielle. C'est ce qu'a fait le « troisième plan santé travail », le PST3, que, collectivement, les organisations représentatives de salariés et d'employeurs et le gouvernement ont élaboré, et qui pose les bases d'une politique en la matière. Le rapport de Mme Lecocq proposant des idées pour une réforme de la santé au travail, souhaite organiser cette politique. Cette intention est à soutenir. Rappelons que la France consacre 3 % de sa cotisation accidents de travail à la prévention lorsque l'Allemagne y consacre 10 %.

Décloisonner santé publique et santé au travail est une autre ambition louable que propose le rapport de Mme Lecocq : isoler la santé au travail et laisser en l'état les barrières qui séparent ces deux mondes ne peut que freiner les efforts de santé publique.

Rationaliser les pratiques et l'organisation du dispositif global de santé au travail peut être nécessaire, et des progrès peuvent certainement être faits. Mais cela ne peut constituer une politique de santé au travail. C'est en précisant le contenu de la politique à suivre que l'on doit poser l'organisation générale.

D'autre part, les événements sociaux récents ont montré l'importance de partir d'une approche territoriale, des bassins

d'emplois, des « territoires vécus », pour construire le schéma général d'organisation, en s'appuyant sur les ressources existantes, sur l'expérience vivante des acteurs. Cela ne semble pas être la démarche qui est proposée.

De plus, cette réforme ne peut être séparée de celle qui a conduit à la reprise des prérogatives du CHSCT dans l'instance unique qu'est le Comité social et économique (CSE). La prévention passe évidemment par l'action concrète au sein de ces instances, et c'est sur ce point concret, au niveau des entreprises, qu'est attendue une réforme axée sur la prévention qui ne toucherait pas uniquement aux questions d'organisation.

La phase qui s'ouvre doit poser les divers éléments d'une future négociation : le débat que nous avons voulu ouvrir sur cette réforme devra être prolongé dans un prochain dossier dans *Préventique*, au sein duquel nous demanderons l'expression des partenaires sociaux.

La réforme de la formation professionnelle a été votée en septembre 2018. Son lancement exige la mise en place d'instance de pilotage : France Compétences pour le pilotage général, les opérateurs de compétences (Opco) pour les liens entre besoins et lancement de formations, Organismes d'évaluation ... Elles viennent d'être lancées : il nous a paru important, vu l'importance stratégique du chantier de faire un point d'étape. □

p.15	Santé au travail, ouvrons le débat pour la réforme ! • Charlotte Lecocq	
	Regard sur le métier de préventeur du BTP • Patrick Richard	p.18
p.21	Santé au travail : il faut y voir clair sur les coûts • François Cochet	
	Santé psychologique au travail : la grande négligée • Patrick Légeron	p.23
p.25	Réduire la souffrance au travail • Marie Pezé	
	Alternatives au projet de réforme • Denis Garnier	p.27
p.29	Où en est la réforme de la formation professionnelle ? • Stéphane Rémy	
	Au cœur de la réforme • Philippe Debruynne	p.32
p.34	Politique de formation : le retour du CE • Nicolas Cauchy	